

5. Les médecins inspecteurs de santé publique

- **La composition des effectifs**

En 2017, les effectifs des médecins inspecteurs de santé publique (MISP) représentent 237 agents, soit 2,7 % des effectifs des ARS (3 % en 2016) et 3,4 % des effectifs publics des ARS (3,7 % en 2016). Le taux de féminisation est de 70 % en 2017.

Nombre de MISP par genre au 31 décembre

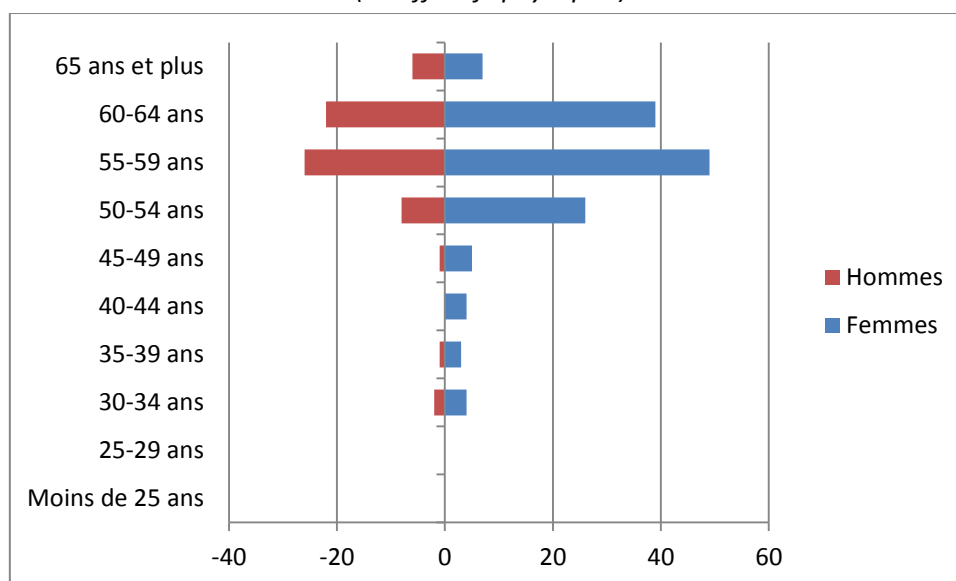
	Femmes	Hommes	Ensemble	Taux de féminisation
2015	180	90	270	66,7%
2016	176	78	254	69,3%
2017	166	71	237	70 %

Source DRH

La moyenne d'âge des MISP est de 56,4 ans en 2017 (contre 56,2 ans en 2016), se situant très au-dessus de la moyenne de l'ensemble des personnels des ARS qui est de 47,4 ans. L'âge moyen des femmes est de 56,1 ans (55,8 ans en 2016) pour 57,1 ans pour les hommes (comme en 2016).

Pyramide des âges des MISP au 31-12-2017 (hors ARA)

(en effectifs physiques)



Source DRH

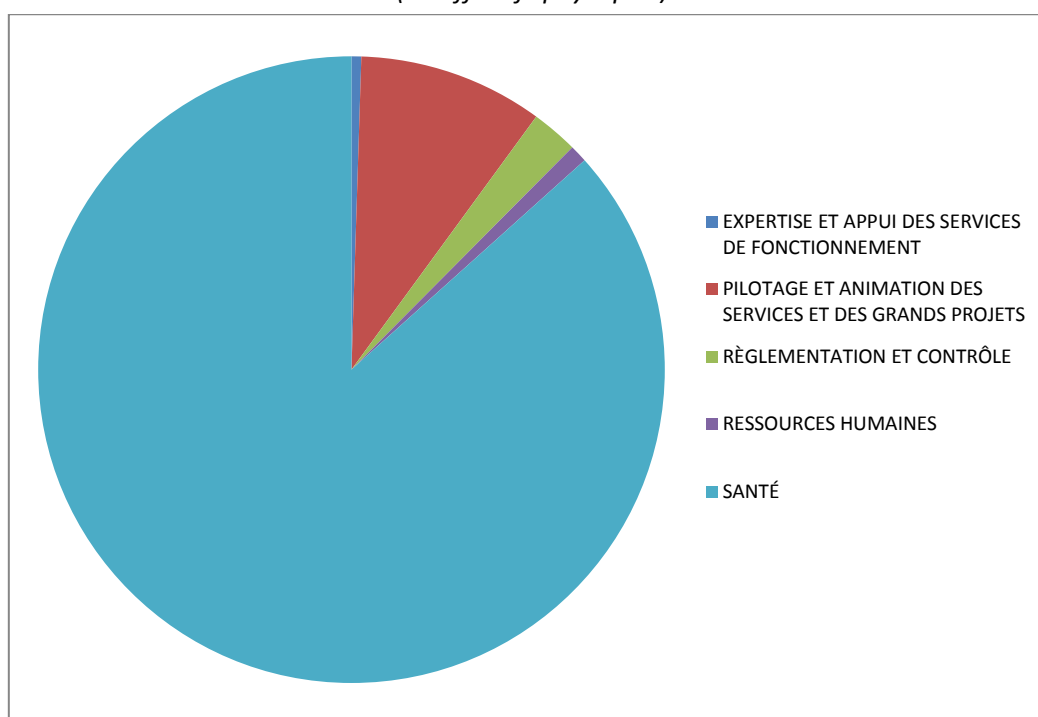
Les MISP disposent d'une pyramide des âges assez équilibrée, voire inversée, entre les hommes et les femmes, avec une concentration dans les tranches d'âges les plus élevées. En 2017, comme en 2016, nous constatons toujours une prépondérance de la classe d'âge des [55-59 ans] pour les deux genres. Ainsi, en 2017, 90 % des MISP sont âgés de 50 ans et plus.

- **Les emplois et compétences**

En 2017, les missions des MISP en ARS se répartissent au sein de 5 familles professionnelles et 18 emplois-types. 86,3 % des MISP exercent des métiers de la famille professionnelle « Santé » et 9,5 % de la famille professionnelle « Pilotage et animation des services et des grands projets ».

Le taux de féminisation des MISP au sein de la famille professionnelle « Santé » est de 68,7 % et de 55 % pour la famille professionnelle « Pilotage et animation des services et des grands projets ».

Répartition des MISP selon leur famille professionnelle au 31-12-2017 (hors ARA)
(en effectifs physiques)



Source : enquête base-postes auprès des ARS

En 2017, plus de 75 % des MISP se répartissent au sein de 2 emplois-types principaux. Il s'agit de : « Conseillère-experte/Conseiller-expert médicale odontologique ou pharmaceutique » (41,7 %) et « Conseillère-experte/Conseiller-expert en santé publique » (33,6 %).

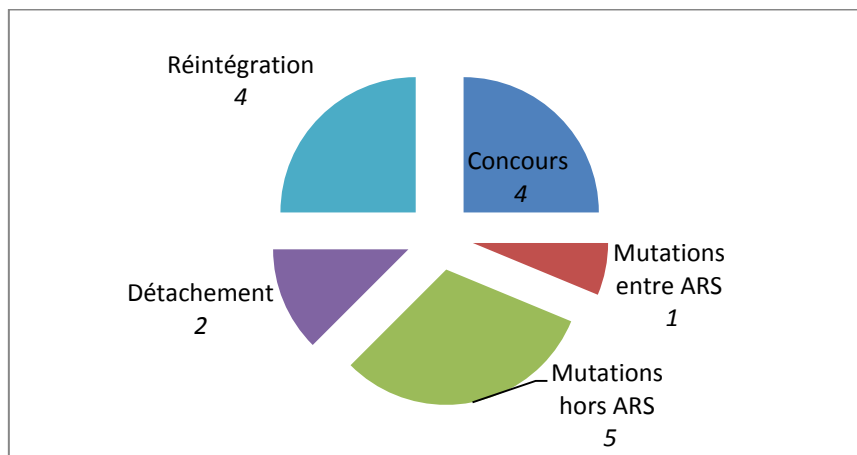
À noter enfin que 8 emplois-types ne comptent qu'un agent.

Emplois-types occupés par les MISP en ARS au 31-12-2017 (hors ARA)

Famille professionnelle	Emploi type principal	Répartition
EXPERTISE ET APPUI DES SERVICES DE FONCTIONNEMENT	Ingénieure / Ingénieur de prévention	0,5%
	EXPERTISE ET APPUI DES SERVICES DE FONCTIONNEMENT	0,5%
PILOTAGE ET ANIMATION DES SERVICES ET DES GRANDS PROJETS	Cadre d'équipe dirigeante	2,4%
	Conseillère-experte / Conseiller-expert	1,9%
	Directrice générale / Directeur général d'Agence Régionale de Santé	0,5%
	Responsable sectoriel d'un service territorial	4,7%
	PILOTAGE ET ANIMATION DES SERVICES ET DES GRANDS PROJETS	9,5%
RÈGLEMENTATION ET CONTRÔLE	Chargée / Chargé d'inspection et/ou de contrôle	1,9%
	Responsable de l'élaboration d'un programme d'inspection	0,5%
	RÈGLEMENTATION ET CONTRÔLE	2,4%
RESSOURCES HUMAINES	Médecin de prévention	0,9%
	RESSOURCES HUMAINES	0,9%
SANTÉ	Administratrice / Administrateur de santé	4,3%
	Chargée / Chargé de programmes de santé	0,5%
	Chargée / Chargé de veille - surveillance sanitaire	0,5%
	Conseillère-experte / Conseiller-expert en santé publique	33,6%
	Conseillère-experte médicale odontologique ou pharmaceutique	41,7%
	Conseillère / Conseiller technique professions de santé publ	0,5%
	Conseillère / Conseiller technique qualité et performance	0,5%
	Epidémiologiste	1,4%
	Evaluatrice / Evalueur de risques	0,5%
	Chargée / chargé des alertes et urgences sanitaires	2,8%
	SANTÉ	86,3%
Total général		100%

- **Les entrées et sorties**

La répartition par motifs des 16 entrées en 2017 (dont 5 suite à une mutation hors ARS, 4 suite à une réintégration et 4 suite à un concours) est la suivante:



Source DRH – 17 ARS

On enregistre 37 sorties dont 19 départs à la retraite, 6 détachements sortants, 4 mutations entre ARS et 4 mutation hors ARS.

- **Les promotions**

En 2017, 16 MISP ont été promus au grade supérieur (18 en 2016).